

TRI + SIMPLE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, triez tous vos emballages et vos papiers.

Dans la poubelle jaune, vous mettez déjà tous les papiers, les cartons, les cartonnets, les briques alimentaires, les emballages en métal et les bouteilles en plastique.

Ajoutez la totalité de vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.

Les emballages en verre sont, eux, toujours à déposer dans le conteneur à verre séparé.

Plus de doute pour trier !

**C'est un emballage, ou un papier ?
Je le trie !**



Gobelets Cartons vides Briques alimentaires

Emballages en carton et briques alimentaires



Enveloppes, papiers, courriers Journaux, livres, cahiers, catalogues, magazines...

Tous les papiers



Bouteilles, flacons et bidons

NOUVEAU

Toutes les barquettes ...

Tubes, pots, boîtes, gobelets ...

Sacs, sachets, films ...

Emballages en plastique



Canettes, conserves, bouteilles, boîtes, sprays, barquettes ...

NOUVEAU

Gourdes Capsules Couverts Opércules Bougies chauffe-plat

Tubes Boîtes Plaquettes de médicaments Papier aluminium Barquettes

Emballages en métal



Jetez en vrac, pas dans un sac.



N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.



Inutile de laver ! Il suffit de bien vider.

CITEO
En savoir +
www.ConsignesDeTri.fr



Réalisation Micropubli 01 30 56 15 50



Collecte sélective des déchets 2024

DOCUMENT À CONSERVER

Calendrier de collecte des déchets 2024

Règles générales de collecte

Jours de collecte	Types de déchets	Dates de collecte
Lundi	Déchets végétaux	42 collectes
Mardi	Ordures ménagères	Toute l'année
Mercredi	Emballages, cartons et papiers	Toute l'année sauf le 1 ^{er} mai
Jeudi	Gros objets encombrants	les 1 ^{ers} jeudis du mois Zone bleue : mois impairs - Zone rouge : mois pairs
Vendredi	Ordures ménagères	Toute l'année
Samedi	Déchets toxiques	Les samedis 23 mars, 22 juin, 7 septembre et 7 décembre Parking de la Gare

Les produits à collecter doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30.

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux a lieu tous les lundis du 4 mars au 1^{er} juillet puis du 26 août au 2 décembre. Collecte bimensuelle en janvier, février, juillet, août et décembre.

Attention : 10 sacs et/ou fagots au maximum par habitation. Pour des raisons de manutention le poids de chaque sac ne doit pas excéder 20 kg, quant à la longueur des fagots moins de 1,20m.

Gros Objets - Encombrants

Ramassage le 1^{er} jeudi du mois, en alternance sur 2 zones,
Zone BLEUE : mois impairs, au sud de la RD307 (comprise) et à l'est de la voie SNCF. (Résidence)
Zone ROUGE : mois pairs, pour le reste du village. (Bourg)

Déchets Toxiques, DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Un camion de collecte "Ecobus" sera présent sur le parking de la Gare, les samedis 23 mars, 22 juin, 7 septembre et 7 décembre de 9h à 13h.

Verre

Dépôt dans les colonnes à verre du parking de la Gare.

Les informations contenues dans ce document figurent sur les sites internet suivants :
www.mareil-sur-mauldre.fr et www.cc-gallymauldre.fr



Eco-mobilier apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, en leur offrant une 2^{ème} vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.

Tous les emballages journaux et magazines seront collectés le mercredi comme indiqué dans le calendrier. Seuls les bacs jaunes devront être utilisés pour les emballages.

Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour commander un bac de tri plus grand ou bien le changer s'il est endommagé.



MAREIL SUR MAULDRE

Collecte sélective des déchets - CALENDRIER 2024

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L JOUR DE L'AN	1 J OE	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M FÉRIÉ	1 S	1 L	1 J OE	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J OE	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J OE	3 D	3 M
4 J OE	4 D	4 L	4 J OE	4 S	4 M	4 J OE	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J OE	5 S	5 M	5 J OE
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J OE	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J OE	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S DMS/DEEE	7 L	7 J OE	7 S DMS/DEEE
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M FÉRIÉ	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FÉRIÉ	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FÉRIÉ	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D FÉRIÉ	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J FÉRIÉ	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FÉRIÉ	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S DMS/DEEE	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S DMS/DEEE	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M FÉRIÉ
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J		31 M

Encombrants : OE Zone "bleue" OE Zone "rouge" JOUR FÉRIÉ Toutes les collectes sont maintenues les jours fériés sauf le mercredi 1^{er} mai.

DÉCHETS MÉNAGERS NON-RECYCLABLES

Dans un sac, une poubelle classique ou un conteneur (non fournis).



> Mardi et vendredi

VERRE apport volontaire

Bouteilles, bocaux et pots sans bouchons ni couvercles
Ni vitrerie, ni vaisselle



Apport volontaire

EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac dans le bac jaune

Ni déchets ménagers, ni couches, ni papier-peint



> Mercredi

DÉCHETS VERTS

En petits fagots (1,20 m) et sacs papier laissés ouverts



> Tous les lundis du 4 mars au 2 décembre (sauf les lundis 9 et 23 décembre)
> Janvier, février, juillet, août et décembre : tous les 15 jours

TOXIQUES DMS/DEEE

- Déchets Ménagers Spéciaux
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking de la Gare
> de 9h à 13h
les samedis 23 mars, 22 juin, 7 septembre et 7 décembre